

POLÉMIQUE

Eric Elkouby demande à Macron d'interdire les spectacles de Dieudonné

Le conseiller départemental (PS) Eric Elkouby a écrit au président de la République pour lui demander d'interdire « toute représentation sur le territoire national » de Dieudonné, « antisémite notoire ». En particulier le spectacle annoncé « à moins de 20 km de Strasbourg », le 29 mars prochain (lire DNA du 1^{er} mars).

« Dans le contexte actuel, et notamment dans le Bas-Rhin où les actes antisémites sont nombreux, l'annonce du spectacle de

Dieudonné relève d'une véritable provocation », appuie l'ancien député de la 1^{re} circonscription du Bas-Rhin. « Faut-il rappeler que M. Dieudonné M'Bala M'Bala a été condamné à de nombreuses reprises pour incitation à la haine raciale, apologie de guerre et antisémitisme ? », indique-t-il dans son courrier. « Il n'y a plus de liberté d'expression face à ce faux humoriste, précurseur de haine, antisémite notoire », considère le conseiller départemental.

KOLBSHEIM

Le portrait de Macron, déplacé sur le chantier du GCO

Une cinquantaine d'opposants au GCO ont subtilisé hier à 14h30 le portrait officiel d'Emmanuel Macron en mairie de Kolbsheim. Le tableau a ensuite été amené sur les hauteurs du chantier du futur viaduc sous le slogan « Sortons Macron ». « L'objectif est de lui montrer l'étendue des dégâts environnementaux » commente Emilie, membre d'Action Non Violente-COP21.

Ce mouvement qui coordonnait l'action de ce mardi, est également à l'origine d'une opération du même type organisée la se-

D.G

maine passée à Wittelsheim, où sont enfouis des déchets de stocamine. Les communes visées présentent un réel enjeu environnemental. Au total depuis 2 semaines, une quinzaine de portraits d'Emmanuel Macron ont été détrôchés dans divers endroits en France.

A Kolbsheim, l'opération s'est déroulée sans heurts et en présence de nombreux gendarmes. À l'issue de la manifestation, le portrait n'a pas été remis en mairie. Les militants l'ont conservé.

« L'heure n'est plus à analyser, étudier, comprendre. Il nous faut combattre l'antisémitisme, qui sourd dans la société française et qui, chaque jour, prend davantage de place », écrivent Jean Rottner, président de la région Grand Est, et Sophie Béjani, rectrice de l'académie de Strasbourg, dans l'éditorial présentant la 15^e édition du Mois de l'autre. Une édition lancée, hier à Strasbourg au lycée Jean-Geiler-de-Kaysersberg, et placée sous la thématique « Vie privée et réseaux sociaux ».

Mais les derniers événements en Alsace : la profanation du cimetière juif de Quatzenheim, l'acte de vandalisme sur la stèle de l'ancienne synagogue de Strasbourg, les tags sur l'ancienne synagogue de Mommeneheim et les écrits antisémites placardés, lundi, sur la porte de la salle des professeurs de l'école du Conseil des XV à Strasbourg, nous rappellent que « le ventre est encore fécond », comme l'écrivait Bertolt Brecht en 1941, rapporte Virginie Testa, représentant le rectorat de Strasbourg. Ils nous rappellent que l'antisémitisme est d'une terrible actualité.

Le président de la région Alsace, Adrien Zeller, avait créé le Mois de l'autre en 2004 après la profanation de trois cimetières juifs en Alsace, avec l'objectif de sensibiliser la jeunesse contre toutes les formes de discrimination.



Des élèves de plusieurs lycées du Grand Est sont venus présenter des actions de lutte contre le harcèlement, notamment sur les réseaux sociaux. PHOTO DNA - JEAN-FRANÇOIS BADIAS

En mettant en avant le respect de l'autre dans toutes ses différences, sociales, culturelles, religieuses, sexuelles... En transmettant les principes républicains et notamment la laïcité.

Le combat doit redoubler

Face à la montée de l'intolérance, du racisme, de l'antisémitisme... le combat ne doit surtout pas cesser, mais redoubler, comme le fait le Mois de l'autre. Cette opération a mobilisé un nombre grandissant de lycéens et apprentis, passant de 5 000 en 2004 à plus de 100 000 en 2018, avec la mise en œuvre de 12 000 actions éducatives.

Cette année, la région propose aux établissements du Grand Est plusieurs actions qui permettent d'engager une réflexion sur les fléaux qui rongent notre société, en partenariat avec diverses associations. La Licra intervient sur le thème « non au racisme, à l'antisémitisme, aux discriminations » et donne des pistes concrètes d'actions. Les Francas proposent « l'éducation relative à la laïcité en jeux », en utilisant un jeu TimesLine. Le Comité Interreligieux organise un rallye « inter-cultes » qui consiste à faire découvrir à des lycéens trois grands lieux de culte. Des visites qui sont victimes de leurs succès auprès des lycées.

J.F.C.

DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

27 mutilés, 21 veuves et 6 orphelins français touchent « la pension de Hitler »

Les autorités allemandes ont donné, ce mardi, quelques informations sur la pension versée par l'Allemagne à d'anciens combattants ayant collaboré avec le régime nazi durant la Seconde Guerre mondiale. L'affaire a éclaté le 20 février quand les députés belges ont voté une résolution visant à mettre fin au versement par l'Allemagne de pensions d'invalide à 18 anciens combattants belges ayant collaboré en 1939-1945 avec l'Allemagne.

« Les indemnités en question sont versées en vertu de la loi fédérale sur l'assistance aux victimes de guerre (Bundesversorgungsgesetz - BVG). Cette loi s'applique aussi à des victimes de guerre et à leurs ayants droit ne vivant pas sur le territoire allemand », précise l'ambassade d'Allemagne en France ce mardi.

« Actuellement, nous confirmons que le nombre de bénéficiaires résidant en France s'élève à 54, dont 27 mutilés, 21 veuves et 6 orphelins. Il peut s'agir de citoyens français ou de ressortissants allemands ou d'autres nationalités ayant élu domicile en France », poursuit l'ambassade.

« Ces indemnités sont allouées à titre de compensation pour des atteintes à la santé subies durant l'exercice d'un service militaire ou d'un service appartenant. La recevabilité des de-

mandes d'assistance est étudiée au cas par cas », explique l'ambassade, qui ajoute que les personnes éligibles à cette pension ne peuvent pas avoir « contrevenu aux principes d'humanité ou d'état de droit durant le régime national-socialiste. Autrement dit, les personnes ayant commis un crime de guerre ne peuvent bénéficier de cette indemnité ». L'ambassade assure que « les bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi susmentionnée ont fait l'objet de plusieurs vérifications, au cours desquelles des listes d'archives ont notamment été croisées avec les listes du Centre Simon Wiesenthal. Ainsi, les cas des 54 bénéficiaires de cette allocation résidant sur le sol français ont été examinés de très près par les autorités compétentes et nous pouvons exclure qu'ils aient commis des crimes de guerre. » Le dispositif a, cependant, pu être contourné et bénéficier à des personnes qui n'auraient pas dû y être éligibles, comme l'avait souligné en 2017, sans réaction à l'époque, l'élue Vert Volker Beck. Au total, quelque 2 033 personnes, dont 435 de nationalité allemande, ont touché en février ce que Bild, le quotidien le plus lu d'Allemagne, a baptisé « la pension de Hitler ». Elle peut s'élever jusqu'à 1 300 euros (lire aussi l'article paru le 28 février 2019 dans les DNA).

CINÉMA

Avis favorable pour le complexe de Sélestat

Réuni ce mardi, la commission départementale d'aménagement cinématographique (CDAC) du Bas-Rhin a rendu un avis favorable pour la création d'un complexe cinématographique de sept salles et 1 096 places à Sélestat. Porté par la Sogeci et son responsable Jean-Philippe Hochwelder - qui exploite déjà le cinéma Le Select à Sélestat -, le projet est dans les tuyaux depuis plusieurs années.

Le complexe (et non multiplexe,

car c'est à partir de huit salles) s'installera en zone artisanale Sud, à l'emplacement des établissements Simon-Bigart, qui viennent d'être rasés. En parallèle de l'obtention de l'autorisation de la CDAC - qui peut faire l'objet de recours -, Jean-Philippe Hochwelder devait déposer un permis de construire. Avec un délai de construction d'environ six mois, le nouveau cinéma, baptisé Le Relief, pourrait ouvrir en 2020. T.M.

VALLÉE DE LA BRUCHE Camp de Natzweiler-Struthof

Restaurer la flamme

Une campagne de restauration d'éléments composant l'ancien camp nazi de Natzweiler-Struthof, dans la vallée de la Bruche, a été lancée en fin d'année dernière. Les travaux avancent, après les intempéries hivernales des dernières semaines.

LES ÉLÉMENTS sont sans pitié en cet endroit de martyre de milliers de déportés. Engager une opération de restauration en ce haut-lieu de mémoire est une quasi-gageure à 800 m d'altitude. Démarré en décembre, le chantier a marqué le pas en début d'année car la neige a fait son apparition. Elle a persisté jusqu'à très récemment. Mais, depuis la semaine dernière, les travaux peuvent se dérouler plus sereinement.

Ils consistent en la réfection du mémorial, avec sa flamme de pierre, et de la nécropole dédiée aux 1 118 Français déportés.

La première a subi les outrages du temps et de la météo, depuis la fin des années 1950. La seconde a aussi été atteinte.



La flamme de béton munie d'un parement de pierre a été garnie d'un échafaudage d'une quarantaine de mètres de hauteur. PHOTO DNA - JSA

se en état. Des végétaux et arbustes avaient pris racine sur le monument.

Son sol de pierre a été cassé avant le cœur de l'hiver, pour être réaménagé.

La nécropole sera engazonnée, pour faciliter notamment son entretien.

Les miradors seront aussi traités : l'opération a été lancée officiellement tout récemment, avec des relevés photographiques. Les marches ont été attribuées aux entreprises.

L'aspect que ces tours de garde revêtent aujourd'hui n'a rien à voir avec celui que les déportés ont connu. La structure de base est cependant toujours en place, sous le bardage présent de nos jours et depuis la période pénitentiaire (le Struthof a servi de camp de prisonniers après la guerre, de 1945 à 1949). Les pas de tir des huit miradors seront à nouveau visibles.

La guérite d'entrée du camp, élément d'origine, fera aussi l'objet d'une restauration : la billetterie sera installée à proximité, dans un préfabriqué.

Plus tard seront également restaurées la baraque cuisine et la chambre à gaz. Cette dernière recevra une nouvelle muséographie et un autre parcours de visite, accessible aux personnes à mobilité réduite, et collant davantage à la réalité historique. ■

Jean-Stéphane ARNOLD

POLÉMIQUE

Eric Elkouby demande à Macron d'interdire les spectacles de Dieudonné

Le conseiller départemental (PS) Eric Elkouby a écrit au président de la République pour lui demander d'interdire « toute représentation sur le territoire national » de Dieudonné, « antisémite notoire ». En particulier le spectacle annoncé « à moins de 20 km de Strasbourg », le 29 mars prochain (lire DNA du 1^{er} mars).

« Dans le contexte actuel, et notamment dans le Bas-Rhin où les actes antisémites sont nombreux, l'annonce du spectacle de

Dieudonné relève d'une véritable provocation », appuie l'ancien député de la 1^{re} circonscription du Bas-Rhin. « Faut-il rappeler que M. Dieudonné M'Bala M'Bala a été condamné à de nombreuses reprises pour incitation à la haine raciale, apologie de guerre et antisémitisme ? », indique-t-il dans son courrier. « Il n'y a plus de liberté d'expression face à ce faux humoriste, précurseur de haine, antisémite notoire », considère le conseiller départemental.